

Mise en œuvre du contrat d'objectifs scolaires 2007-2010

	OBJECTIFS PARTAGES	IMPLICATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE ET DE L'EDUCATION NATIONALE	ACTIONS	MOYENS	CRITERES D'EVALUATION
1	Permettre à tous les élèves une appropriation des contenus d'enseignements en dehors de l'école	Renforcer le pilotage de l'accompagnement à la scolarité en concertation avec les enseignants	Maintenir des temps de concertation entre animateurs de l'accompagnement scolaire et enseignants	Ville et Education nationale : dégager du temps de concertation (cf. les heures supplémentaires enseignants disparues à ce jour)	Heures dégagées Formalisation de la relation entre Ville et Education nationale sur l'accompagnement à la scolarité
2	Lever les freins extérieurs à la réussite scolaire de certains enfants	Utiliser le Programme de réussite éducative (PRE) en y associant les enseignants dans les équipes opérationnelles de territoire	Renforcer la collaboration Ville et Education nationale dans le cadre du programme de réussite éducative en développant les échanges et l'information réciproque	Ville et Education nationale : dégager du temps de concertation (cf. les heures complémentaires enseignants disparues à ce jour)	Heures dégagées Implication des 2 institutions dans le PRE
3	Valoriser les écoles sur les territoires prioritaires	Poursuivre la rénovation des locaux, des cours d'écoles et de leurs abords et veiller à leur signalétique	Terminer la réhabilitation du groupe scolaire Les Pyramides et poursuivre les travaux d'amélioration dans les autres groupes scolaires de la ZEP	Budgets annuels travaux Ville de La Roche-sur-Yon	Bilan des travaux réalisés sur la période
4	Faire de l'école un espace citoyen de construction de repères cohérents entre les différents temps de l'enfant	Favoriser le partenariat éducatif des différents personnels municipaux : ATSEM, intervenants des temps périscolaires par des temps de concertation avec les enseignants	Participation des ATSEM et référents périscolaires aux conseils d'école sur des sujets spécifiques Dispositif « Vivre ensemble » en CEL Règlement partagé groupe scolaire Laënnec Charte des ATSEM	Dégager des heures de coordination	Heures dégagées Actions menées en partenariat Qualité des relations par site
5	Insérer l'école dans le quartier	Favoriser des temps de concertation entre les maisons de quartier, les acteurs sociaux et les directeurs des écoles	Formaliser des temps de concertation et d'échanges d'information	Organiser les rencontres sur les temps de décharge des directeurs d'école	Actions de l'école dans le quartier Implication des acteurs du quartier dans la vie de l'école
6	Inscrire le projet scolaire de l'élève dans un cadre éducatif global	Consolider le CEL sur les sites existants et l'insérer dans un projet éducatif global de territoire (PEL)	Elaborer un PEL entre Ville, Education nationale, DDJS, CAF et partenaires associatifs locaux. Mise en place d'un comité de pilotage garant de sa mise en œuvre.	Ville et Education nationale : dégager des temps de concertation	Elaboration du PEL Mise en œuvre de ses orientations en ZEP
7	Favoriser les projets pédagogiques pour une meilleure appropriation des apprentissages par les élèves	Aider les écoles à la réalisation de leurs projets, à leur valorisation par l'appui du CUCS et l'intervention des personnels municipaux si besoin	Soutien aux projets originaux et aide matérielle si besoin	Budget CUCS Soutien technique Ville de La Roche-sur-Yon	Projets pédagogiques menés avec le soutien de la Ville
8	Ouvrir le champ culturel des élèves du RRS	Intensifier les partenariats avec l'école nationale de musique, l'école d'art, le Manège, l'atelier « Ma gomme » dans le cadre d'une réflexion globale sur l'Education artistique et culturelle en ZEP	Favoriser le public ZEP dans les actions à caractère culturel de la Ville et des associations	Redéploiement de moyens municipaux	Bilan quantitatif : nombre d'enfants de ZEP ayant participé à ces actions Bilan qualitatif : les effets, l'impact de ces actions
9	Aider les parents dans leur mission éducative	Permettre aux familles d'être écoutées par des professionnels de la DISI, des services sociaux ou des associations : CLE, REAAP...	Mise en œuvre du Programme de réussite éducative	Budget Programme de réussite éducative	Qualité et fréquence des relations des parents avec l'école
10	Faire de la coéducation un enjeu de la réussite scolaire	Prévoir des formations communes enseignants, personnels municipaux, associations, bénévoles...	Formations communes : Formation par la compagnie des Loups Accompagnement à la scolarité	Moyens CEL, PRE, CUCS Remplacement des enseignants	Nombre d'actions menées en commun, leur impact

Validé par Monsieur le Maire de La Roche-sur-Yon

Leà

Signature :

Validé par Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de La Roche-sur-Yon Nord

Leà

Signature :